



**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES (FDT)**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR LA
PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018**

Table des matières

Introduction	3
Champs d'application du FDT	3
Priorités d'intervention.....	4
Bilan des activités par priorité d'intervention	5
Liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement local et régional.....	9
Conclusion.....	12

Introduction

En avril 2015, le gouvernement du Québec a constitué un nouveau fonds, le Fonds de développement des territoires (FDT) afin de financer le développement local et régional. À cet effet, l'agglomération de Longueuil a conclu une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Il a été convenu, le 19 novembre 2015, par voie de résolution (CA-151119-1.22) qu'une entente de délégation entre le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil et Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) était conclue, précisant que l'administration et la gestion des sommes provenant du Fonds de développement des territoires incombaient à DEL. Cette entente fut renouvelée le 23 novembre 2017, par voie de résolution (CA-171123-8.7).

En conformité avec les exigences du FDT, le présent document fait état de l'utilisation des sommes octroyées par le MAMOT, pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. À cet effet, le MAMOT a réservé une enveloppe budgétaire de 1 682 387 \$ pour réaliser les mesures axées sur les priorités d'intervention, telles que définies par le conseil d'agglomération. De plus, une somme non récurrente de 1 101 282,92 \$ s'est ajoutée au FDT, à la suite de la dissolution de la CRÉ de Longueuil. De ce montant, une somme de 400 000 \$ est réservée pour le développement social.

Le présent rapport a pour territoire d'application l'agglomération de Longueuil constituée des villes suivantes :

- Boucherville
- Brossard
- Longueuil
- Saint-Bruno-de-Montarville
- Saint-Lambert

Champs d'application du FDT

Servant au développement local et régional, les sommes du FDT portent sur les objectifs suivants :

- Aménagement et développement du territoire;
- Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services ;
- Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
- Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes;

Priorités d'intervention

Au nombre de quatre (4), les priorités d'intervention ont orienté les actions et interventions de DEL pour la période visée.

1. Promotion et positionnement de l'agglomération de Longueuil

La mise en place de projets structurants renforçant le rôle et le rayonnement de l'agglomération de Longueuil au niveau régional, national et international constitue, à titre d'exemple, une stratégie déployée pour favoriser le dynamisme économique du territoire.

Cette priorité se décline en ces trois champs d'intervention :

- Attirer des entreprises locales et étrangères dans des secteurs identifiés comme étant prioritaires
- Augmenter la visibilité et la reconnaissance de DEL et de l'agglomération au sein de sa communauté d'affaires
- Faire de l'agglomération la région phare en matière de transport intelligent et durable au Québec

2. Consolidation, rétention et expansion des entreprises

Cette orientation se définit par l'appui et l'accompagnement des entreprises dans la réalisation de leurs projets d'amélioration et de développement afin qu'elles deviennent plus compétitives.

Les services de soutien suivants sont donc offerts aux entrepreneurs du territoire :

- Recherche de financement
- Innovation
- Exportation
- Financement

Cette priorité se décline en ces deux champs d'intervention :

- Optimiser les services aux entreprises en priorisant les secteurs porteurs existants
- Augmenter l'impact des outils de financement

3. Développement social

La promotion de l'économie sociale comme véritable vecteur de croissance économique représente l'une des tactiques déployées pour ainsi assurer l'épanouissement des citoyens, des communautés et des espaces de vie.

Cette priorité se décline en ces trois champs d'intervention :

- Promouvoir et animer l'économie sociale
- Accompagner les entrepreneurs collectifs
- Ratification d'ententes sectorielles

4. Développement de l'entrepreneuriat

La valorisation de la culture entrepreneuriale est primordiale pour développer l'envie d'entreprendre. Une multitude d'actions sont en phase avec cette nécessité d'insuffler le souhait de se lancer dans le monde des affaires.

Cette priorité se décline en ce champ d'intervention :

- Promouvoir et valoriser la culture entrepreneuriale

Bilan des activités par priorité d'intervention

Priorité #1 : Promotion et positionnement de l'agglomération de Longueuil

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées concernant cette priorité se déclinent comme suit, en fonction des champs d'intervention :

Champ d'intervention : attirer des entreprises locales et étrangères dans des secteurs identifiés comme étant prioritaires

- Valorisation des atouts de l'agglomération aux investisseurs potentiels
- Organisation d'accueils ou missions économiques pour susciter les investissements
- Recherche de locaux ou de terrains vacants pour les investisseurs

Champ d'intervention : augmenter la visibilité et la reconnaissance de DEL et de l'agglomération au sein de sa communauté d'affaires

- Participation à des événements internationaux
- Implication au sein de comités ou de vastes consultations
- Rencontres de divers partenaires
- Développement d'outils promotionnels et informationnels
- Positionnement stratégique de l'organisation dans l'univers médiatique
- Parution de chroniques, articles et entrevues

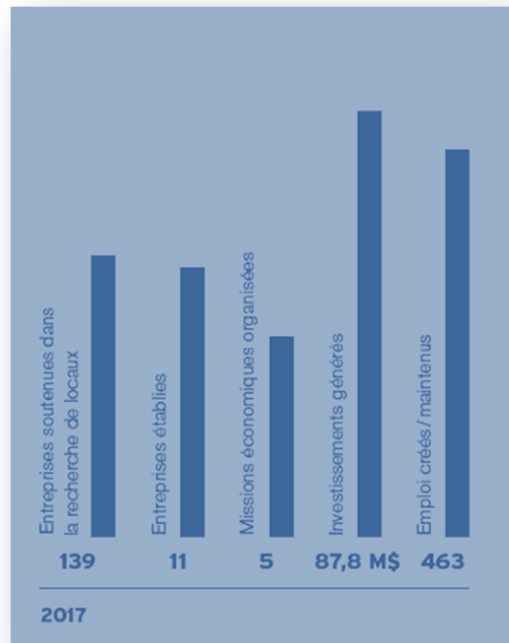
Champ d'intervention : Faire de l'agglomération la région phare en matière de transport intelligent et durable au Québec

- Identification des différents enjeux villes de l'agglomération, du RTL et des entreprises actives dans le secteur du transport

- Renforcement du positionnement par la collaboration étroite avec les différents acteurs québécois de la mobilité
- Identification et montage d'une dizaine de projets d'expérimentation et de démonstration

Voici le bilan chiffré des actions listées ci-dessus :

Champ d'intervention : attirer des entreprises locales et étrangères dans des secteurs identifiés comme étant prioritaires



Champ d'intervention : augmenter la visibilité et la reconnaissance de DEL et de l'agglomération au sein de sa communauté d'affaires

2017

Rencontre de divers partenaires

182

Implication à des comités ou consultations

29

Participation à des activités de représentation

90

Participation à des événements internationaux

6

Publications dans les médias sociaux

144

Développement d'outils publicitaires

21

Rédaction de communiqués de presse

35

Parution d'articles au sujet de DEL

105

Champ d'intervention : Faire de l'agglomération la région phare en matière de transport intelligent et durable au Québec



Priorité # 2 : Consolidation, rétention et expansion des entreprises

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées concernant cette priorité se déclinent comme suit, en fonction des champs d'intervention :

Champ d'intervention : optimiser les services aux entreprises en priorisant les secteurs porteurs existants

- Gestion et commercialisation de l'innovation
- Protection de la propriété intellectuelle
- Création de liens entre la recherche et l'industrie
- Identification des partenaires à l'étranger
- Révision du plan d'exportation
- Évaluation de la viabilité des projets
- Identification des bailleurs de fonds

Champ d'intervention : augmenter l'impact des outils de financement

- Investissements sous forme de prêt à terme, de quasi-équité et d'équité
- Évaluation des modèles d'affaires et de revenus proposés
- Élaboration de montages financiers complexes

Voici le bilan chiffré des actions listées ci-dessus :

Champ d'intervention : optimiser les services aux entreprises en priorisant les secteurs porteurs existants



Champ d'intervention : augmenter l'impact des outils de financement



Priorité # 3 : Développement social

La ratification d’ententes sectorielles avec des ministères permet de mettre en place des moyens structurants afin de soutenir les objectifs du FDT en matière de développement social.

De plus, le soutien et la promotion aux entreprises d’économie sociale, vecteur économique dynamique du développement économique de l’agglomération de Longueuil, constituent un moyen incontournable pour favoriser le développement des communautés et l’amélioration des milieux de vie.

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées concernant cette priorité se déclinent comme suit, en fonction des champs d’intervention :

Champ d’intervention : ratifications d’ententes sectorielles

Entente de partenariat territorial concernant la collectivité de l’agglomération de Longueuil 2017-2020	Conseil des arts et des lettres du Québec
Programme Mobilisation-Diversité 2017-2019	Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion

Champ d’intervention : promouvoir et animer l’économie sociale

- Promotion de l’économie sociale ainsi que des entreprises et projets collectifs
- Développement de mesures d’appui au soutien des entreprises collectives
- Rayonnement de l’économie sociale sur le territoire de l’agglomération de Longueuil
- Veille stratégique en fait d’économie sociale
- Concertation avec les partenaires pour assurer la cohérence des actions

Champ d’intervention : accompagner les entrepreneurs collectifs

- Embauche d’un nouveau conseiller au soutien des entreprises collectives
- Développement d’une offre adaptée aux projets avec finalités sociales

Voici le bilan chiffré des actions listées ci-dessus :

Champ d'intervention : promouvoir et animer l'économie sociale

- ▶ Recrutement de 9 ambassadeurs au projet « l'économie sociale, j'achète! »
- ▶ Mise en place d'un programme de commercialisation adapté pour les CPE
- ▶ Coordination de l'appel de projets en économie sociale « Entreprendre ensemble »
- ▶ Organisation du Rendez-vous de l'économie sociale
- ▶ Organisation d'une mission à Rennes pour explorer les dispositifs d'achat public
- ▶ Rencontre de différents acteurs par une tournée de partenaires et par l'implication à différents comités et groupes de travail

Priorité # 4 : Développement de l'entrepreneuriat

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées concernant cette priorité se déclinent comme suit, en fonction de ce champ d'intervention :

- Champ d'intervention : promouvoir et valoriser la culture entrepreneuriale
- Embauche d'une nouvelle agente de soutien aux entreprises en démarrage
 - Élaboration d'ateliers et d'activités pour favoriser l'envie d'entreprendre
 - Développement d'outils et d'une nouvelle offre pour l'accompagnement d'entreprises

Voici le bilan des actions listées ci-dessus :

Champ d'intervention : promouvoir et valoriser la culture entrepreneuriale

Démarrage

- ▶ Validation du modèle d'affaires et du montage financier
- ▶ Évaluation des risques et incertitudes
- ▶ Accompagnement à la réalisation du plan d'affaires
- ▶ Mise à profit du réseau de contacts de DEL
- ▶ Soutien à la recherche de financement

Bilan financier

Contributions 2017-2018

Sommes FDT reçues	1 682 387,00 \$
Autres sommes *	1 128 110,94 \$
Total des contributions	2 810 497,94 \$

Soutien financier aux entreprises

Sommes engagées en cours d'année	2 919 338,89 \$
---	-----------------

*Soutien financier aux entreprises et dépenses d'administration ***

Sommes réelles versées	486 854,50 \$
Soutien aux entreprises et dépenses d'administration	1 005 900,00 \$
Total des contributions réelles versées	1 492 754,50 \$

* une somme non récurrente de 1 101 282,92 \$ s'est ajoutée au FDT, à la suite de la dissolution de la CRÉ de Longueuil. De ce montant, une somme de 400 000 \$ est conservée par la Ville de Longueuil pour le développement social.

**les sommes versées sont comptabilisées lorsque toutes les sommes engagées pour un projet donné ont été versées (tel que défini par le Mamot).

Conclusion

L'année 2017 en fut une de fortification sur la scène du développement économique. En confiant à DEL le rôle de bras économique de l'agglomération de Longueuil, l'organisation dispose de moyens, leviers et outils permettant de développer le plein potentiel économique du territoire.

À cet effet, le FDT, levier financier gouvernemental essentiel au développement local et régional de l'agglomération de Longueuil, a permis d'appuyer financièrement initiatives et projets distinctifs.